

Cher adhérent(e),



Dans quelques jours, la saison 2025/2026 va démarrer, nous vous invitons donc à procéder au renouvellement de votre cotisation qui est de : **435 €** (mise à disposition du casier 370 € + adhésion statutaire ASPTT Marseille 40 € + licence loisir FSASPTT 25 €), si vous souhaitez prendre la licence pour régater le tarif est **490 €** (mise à disposition du casier 370 € + adhésion statutaire ASPTT Marseille 40€ + FSASPTT 8 € + 72 € licence FFV) *réduction de 5% à partir de 5 ans d'ancienneté.*

Nous vous invitons donc à renouveler à l'accueil **à partir du mardi 2 septembre 2025** et jusqu'au **samedi 28 septembre 2025** pour compléter le bulletin d'inscription et effectuer le paiement.

**Après cette date, le code d'ouverture sera changé.**

Cette année encore, afin de répondre à la réglementation, nous vous demandons de remplir un questionnaire de santé.

*Les moyens de paiement possibles sont : 1, 2 ou 3 chèques, carte bancaire ou chèque vacances.*

**Si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion, il est impératif de libérer votre casier avant le 21 septembre 2025 et prévenir le secrétariat.**

En vous remerciant par avance pour votre confiance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos meilleurs sentiments sportifs.

Accueil du mardi au samedi  
De 9h à 12h et de 14h à 16h30

**ASPTT MARSEILLE**  
VOILE  
CLUB OMNISPORTS  
cultivons vos envies